

SES MOYENS

Le CICAT anime une équipe de professionnels de la réadaptation et de la compensation du handicap.



Il dispose d'un centre documentaire qui comprend une base de données sur les aides techniques, des ouvrages sur l'accessibilité, des accès à la base de données de la Fédération nationale des CICAT (FENCICAT)...



CONTACTS

CICAT Mutualité Bretagne
dans les locaux de la Maison Départementale
des Personnes Handicapées
19 B rue de Châtillon - CS 13003
35031 Rennes cedex
Tél. 02 97 67 75 36
accueil@cicat.mutualitebretagne.fr

Permanence le mercredi :
10h-12h30 et 13h30-16h30

Accueil téléphonique du lundi au vendredi :
10h-12h et 14h-16h

ACCES



**Centre d'information et de conseil
sur les aides techniques**



Conception et réalisation : Direction de la Communication Mfiv - Impression : ESAT de Ty Yvelen - Lantoudec

CICAT

Mutualité Bretagne

**MUTUALITÉ
BRETAGNE**
ETABLISSEMENTS ET SERVICES

QU'EST-CE QU'UN CICAT ?

Un Centre d'information et de conseil sur les aides techniques (CICAT) est un espace qui a pour vocation d'offrir toutes informations et tous conseils sur les moyens techniques de prévention et de compensation des situations de handicap et de perte d'autonomie.



A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Le CICAT s'adresse à toutes les personnes confrontées à une ou des incapacités quelle qu'en soit l'origine : déficience motrice, sensorielle ou psychique, et cela, sans distinction de pathologie ni d'âge.

Il est également destiné à apporter toute information ou aide à la décision aux institutions en charge de la compensation du handicap et à tous les professionnels qui participent à la réadaptation.

SES MISSIONS

Le CICAT a pour missions d'accueillir (dans un lieu accessible et adapté), d'informer et de conseiller, en toute objectivité et indépendance commerciale, tout demandeur concerné (personnes handicapées, familles, professionnels, collectivités et institutions) sur une question relevant d'une situation de handicap et/ou de perte d'autonomie.

Ces demandes peuvent concerner :

- les **aides techniques** (les différentes aides techniques, les fabricants, les distributeurs et leur service après vente, le rapport qualité/prix du matériel...),
- l'**accessibilité** de l'**habitat** privé et du lieu de **travail**,
- les **aménagements** de **véhicules**,
- l'**accessibilité** des **lieux publics** et des établissements recevant du public.



SES SERVICES

La mise en œuvre concrète de ses missions conduit le CICAT à proposer différents services.

Un **conseil** sur les moyens techniques, une **information** sur les aides humaines et financières visant à optimiser l'autonomie et/ou la qualité de vie des usagers.

Une **orientation** vers les organismes les mieux adaptés à la situation et aux besoins.

L'accès pour tous (particuliers, professionnels et organismes) à un **centre de ressources** documentaire et logistique (organisation de manifestations autour des aides techniques).